



PH Philippe Hottinguer
Gestion

Dom
FINANCE

ABACUS GREEN DEAL

Rapport d'impact positif
2023

Sommaire

1° Notre fonds Abacus Green Deal

2° Notre objectif de gestion durable

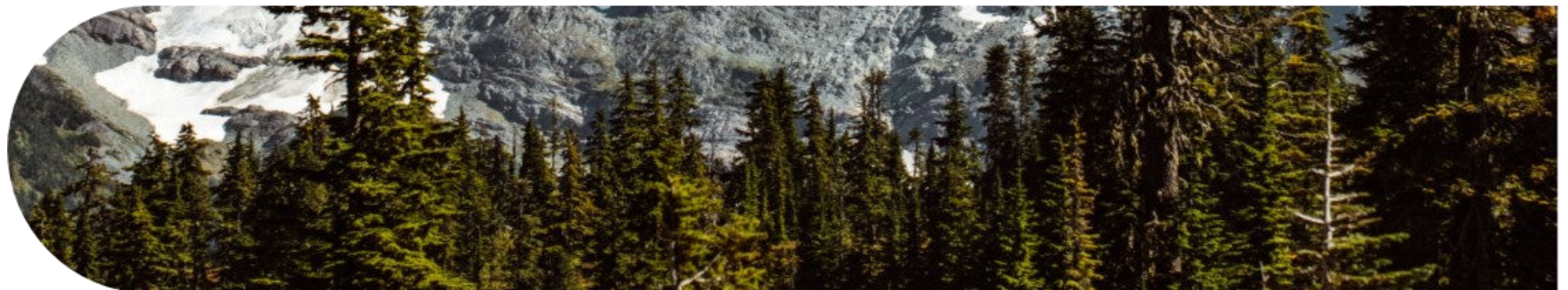
3° Notre vision d'impact positif

4° Notre processus Abacus

5° Notre gestion extra-financière

6° Notre fonds thématique
et à impact

7° Nos thématiques d'investissement



1° Notre fonds Abacus Green Deal

Notre mission est d'investir de manière responsable, afin de créer une valeur durable pour toutes les parties prenantes. Notre responsabilité fiduciaire et la conviction à long terme sont les principales raisons pour l'intégration d'une approche responsable et durable.

Notre approche propriétaire de gestion repose sur un processus d'investissement discrétionnaire appelé « Abacus » visant à offrir la meilleure performance ajustée du risque. Cette vision dualiste mariant la stratégie financière et extra-financière nous permet d'accomplir notre mission : de minimiser les risques, privilégier les impacts positifs de nos investissements et d'accompagner le mieux les entreprises en ce sens.

Part I : FR0014008KI9

Part R : FR0014008KJ7

Fonds Abacus Green Deal, fonds thématique et à impact:

Le 30 juin 2022, en partenariat avec Dôm Finance, nous avons lancé Abacus Green Deal, notre fonds thématique et à impact conforme à l'article 9 SFDR. Abacus Green Deal est un fonds d'actions des pays de l'Union européenne, dont l'objectif d'investissement durable est de contribuer de manière significative et positive aux défis de la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Le fonds s'efforce à atteindre l'alignement sur l'Accord de Paris (trajectoire 2°C). Ses investissements sont réalisés selon la méthodologie Abacus sur cinq thématiques liées à la transition énergétique et écologique : la production d'énergie, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire, les ressources durables et les technologies innovantes.



Article 9
SFDR



Gestion Impact
engagée



Fonds
thématique



Stratégie
ISR

Notre modèle ESG récompensé

Courant l'année 2023, notre fonds se place à la **2^{ème} place** du classement des fonds d'investissement les plus engagés selon l'Etude Epargne Responsable de l'Epsor 2023.

Avec une note de **85,7/100** sur plus de 816 fonds, Abacus Green Deal se place parmi « Les champions » de la transition écologique.

Le score impact, issue de la méthodologie propriétaire de l'Epsor, prend en compte la composition du portefeuille, sa notation ESG et son empreinte carbone, ainsi bien que l'exposition du fonds aux solutions vertes, aux énergies fossiles et aux secteurs ayant un impact négatifs sur l'environnement.

Cette distinction témoigne de la pertinence de **notre modèle propriétaire ESG et de notre stratégie de gestion.**



Rang	Nom du fonds	Société de gestion	Label(s)	Article SFDR	Score impact / 100
1	Dorval European Climate Initiative	Dorval Asset Management		Article 9	88,1
2	Abacus Green Deal	Philippe Hottinguer Gestion		Article 9	85,7
3	HSBC RIF Europe Equity Green Transition	HSBC Global Asset Management		Article 9	85,0
4	CM-AM Global Climate Change	Crédit Mutuel Asset Management		Article 9	84,8
5	Abeille La Fabrique Impact ISR	Mirova		Article 9	84,7
6	SG Mirova Act Eurp Environnement Durable	SG 29 Haussmann		Article 9	82,8
7	Amundi Valeurs Durables	Amundi Asset Management		Article 8	82,7
8	BNP Paribas Midcap France ISR Classic	BNP Paribas Asset Management France		Article 9	81,4
9	LBPAM ISR Actions Environnement	La Banque Postale Asset Management		Article 9	81,4
10	Vega Transformation Responsable	Vega Investment Managers		Article 8	80,7

2° Notre objectif de gestion durable

Le fonds Abacus Green Deal a un objectif d'investissement durable qui consiste à allouer le capital à des modèles économiques durables présentant des impacts environnementaux et/ou sociaux mesurables.

L'objectif d'investissement durable du fonds est déterminé au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Notamment, au sein de l'univers d'investissement, sont privilégiées des actions de petites, moyennes ou grandes entreprises européennes dont les activités sont liées au développement durable et à la protection de l'environnement.

Le fonds vise à réaliser une performance nette supérieure au Stoxx 600 ex UK sur une durée de placement recommandée de 5 ans. Les choix d'investissements privilégieront les entreprises de l'Union européenne de toutes capitalisations boursières supérieures à 100 M€ dont au moins une partie de revenu est éligible à la Taxinomie européenne.



3° Notre vision d'impact positif

Chez Philippe Hottinguer Gestion, nous définissons l'impact selon une stratégie d'investissement socialement responsable, qui contraint la gestion au même titre que l'analyse financière et qui veille à encourager et maximiser l'impact positif intentionnel, mesurable et additionnel.

Nous nous efforçons d'intégrer au mieux cette approche dans notre gestion de portefeuille. Toutefois, nous sommes conscients que la corrélation directe entre les décisions d'investissement et un impact tangible est difficile à démontrer.



Intentionnalité

MAXIMISER L'IMPACT POSITIF

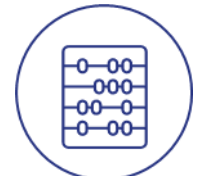
- ◆ Sélection basée sur les indicateurs d'impact et de durabilité
- ◆ Thématiques d'investissement axées sur le développement durable
- ◆ Engagement afin d'encourager l'impact



Additionnalité

ALLER PLUS LOIN QUE « BUSINESS AS USUAL »

- ◆ Sélection basée sur l'implication de l'entreprise à aller plus loin que ce qui est attendu de son activité
- ◆ Impact direct et évident de l'activité



Mesurabilité

CRÉER L'IMPACT FIABLE ET TANGIBLE

- ◆ Suivi régulier des KPIs d'impact et de durabilité
- ◆ Transparence d'impact: rapports mensuels et annuels

4° Notre processus Abacus

Notre approche exclusive de gestion repose sur un processus d'investissement discrétionnaire appelé « Abacus » basée sur la méthode « buy and hold » et intègre une stratégie ESG exhaustive. Notre gestion fait preuve d'une flexibilité et d'une créativité permettant d'anticiper les nouveaux enjeux qui se présentent dans un monde en constante évolution.

Univers d'investissement responsable afin de diminuer le risque :

Notre approche responsable est appliquée dès la définition de l'univers de départ du fonds.

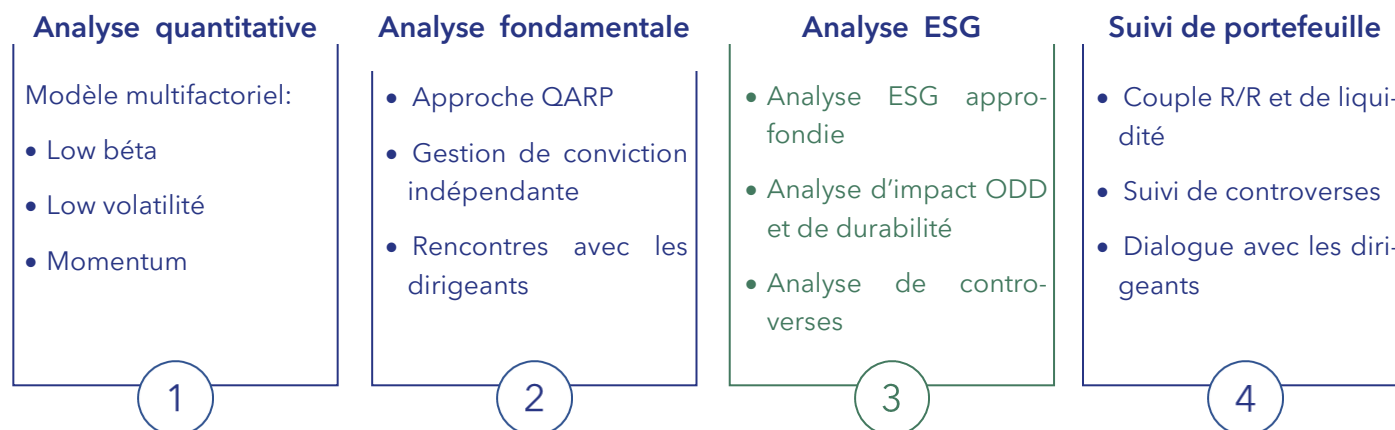
A ce stade, nous appliquons des filtres financiers et extra-financiers afin d'exclure toute valeur incompatible avec notre modèle et afin de faciliter la sélection de valeurs suivant notre ADN.

Notamment, Dôm Finance analyse l'univers selon l'approche Best-in-Class, les exclusions sectorielles notamment visant les combustibles fossiles et les exclusions normatives visant les armes controversées, les violations des droits de l'Homme et les entreprises opérants toujours en Russie (liste de l'Université de Yale).

Construction du portefeuille afin de saisir les opportunités :

Par la suite, nous appliquons notre processus Abacus sur les titres de l'univers investissable, afin de recenser des valeurs intéressantes susceptibles d'être investies.

Ce processus se déroule en quatre étapes :



5° Notre gestion extra-financière

Notre modèle de gestion intègre des facteurs environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance dans les processus d'investissement et de gestion. Notre modèle vise à identifier et saisir les opportunités ainsi que d'encourager et maximiser l'impact positif de ses investissements.

Notre modèle de gestion extra-financière suit ces lignes directrices :



Notre philosophie

- Nos convictions socialement responsables et soucieuses du développement durable motivent notre gestion extra-financière et nos orientations d'investissement avec une approche complète et holistique.



Recherche et analyse

- Nous effectuons notre devoir de diligence et procédons à une étude approfondie de chaque entreprise potentielle ou investie.
- Notre analyse est faite en interne à l'aide d'outils propriétaires et se focalise sur la nature de l'activité, l'approche et la culture corporative de l'entreprise, en prenant en compte les risques intrinsèques ainsi que les externalités positives et négatives.
- Notre analyse se base principalement sur les données quantitatives, complétées et contextualisées par les données qualitatives.



KPIs et transparence

- La performance extra-financière du fonds fait l'objet d'un reporting régulier.
- Afin d'assurer une approche réellement significative, le fonds s'engage à respecter certains ratios extra-financiers, par ex. la performance ESG, la proportion d'investissement durable, l'intensité des émissions ou la température du portefeuille etc.



Engagement et stewardship

- Nous nous rapprochons des entreprises afin de compléter nos analyses. Ainsi, nous rencontrons le management afin d'encourager une meilleure transparence et intégration des facteurs extra-financiers dans les stratégies d'entreprises.

6° Notre fonds thématique et à impact

L'objectif d'investissement durable du fonds est de contribuer de manière significative et positive aux défis de la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le réchauffement climatique.

De plus, le fonds a défini des objectifs concrets afin d'assurer :

- ◆ L'investissabilité selon l'approche de sélectivité Best-in-Class ;
- ◆ Une meilleure note ESG que celle de l'indice de référence ;
- ◆ Un taux de couverture de l'analyse ESG du portefeuille supérieur à 90% de l'actif net.
- ◆ Un taux d'investissement durable à 80% de l'actif net.

Les premiers filtres ESG sont mis en place afin d'exclure le « négatif » et d'assurer que les valeurs investissables ne soient pas préjudiciables à l'objectif d'investissement. L'univers est filtré selon :

- ◆ la politique d'exclusion,
- ◆ l'éligibilité avec la Taxonomie,
- ◆ l'analyse ESG initiale.

Notre stratégie va *plus loin que la simple intégration des critères ESG*, afin de :

- diminuer les risques financier, de responsabilité et/ou de réputation, à travers les

critères de controverses, de risques de durabilité et d'incidences négatives.

- saisir les opportunités de développement durable, à travers l'impact intentionnel, additionnel et mesurable.



Les seconds filtres ESG sont mis en place afin de sélectionner le « positif » et assurer un investissement socialement responsable.

L'analyse ESG approfondie est spécifique pour chaque entreprise, avec +130 critères quantitatifs et qualitatifs basés sur la double matérialité et une approche con-

textualisée et ciblée avec un focus sur le pilier environnemental.

L'analyse Carbone proactive est fondée sur une vision globale des émissions de carbone induites et économisées.

Afin de limiter notre impact négatif sur le réchauffement climatique, nous nous sommes engagés à veiller à ce que l'intensité des émissions scope 1,2 et 3 soit inférieure à celle de l'indice de référence.

L'analyse d'impact contient deux volets de la mesure de l'impact positif des entreprises :

- La *contribution directe* recherchant la corrélation fondamentale entre l'activité de l'entreprise investie et les ODD,
- La *contribution indirecte*, du fait de la démarche, du comportement et de la culture d'entreprise indépendamment de son activité proprement dite.

L'analyse de durabilité est calculée selon trois critères :

Contribution substantielle :

Le calcul de durabilité distingue les objectifs environnementaux liés à l'eau propre (ODD 6), l'énergie propre (ODD 7), la consommation durable (ODD 12), la lutte contre le changement climatique (ODD 13) et la biodiversité (ODD 15).

Absence de préjudice :

Un ensemble de tests est formulé afin d'assurer l'absence de préjudice des activités sur les objectifs environnementaux et sociaux. Les indicateurs du test sont contextualisés selon les secteurs d'activité, et excluent les entreprises qui affichent des résultats positifs sur chacun des tests. De plus, nous nous référons à notre analyse des exclusions et des controverses en matière des droits de l'Homme et du droit humanitaire.

Bonne gouvernance :

Une note minimale de 6/10 sur le pilier est nécessaire pour remplir ce critère et démontrer des bonnes pratiques de gouvernance (la gouvernance interne ESG, la composition des organes exécutifs et des comités etc.).



1,8°C

Température du fonds

Température du portefeuille

Pour ce calcul, nous nous appuyons sur la méthodologie de Carbone 4, acteur reconnu dans le domaine. Nous avons pris l'engagement de l'alignement avec l'Accord de Paris, et le scénario de 2°C de réchauffement en 2100.

Aujourd'hui, la composition du portefeuille permet d'atteindre un réchauffement de 1,6°C en 2100.

7° Nos thématiques d'investissement

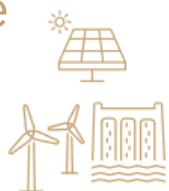
Suivant la vocation du fonds, de la contribution au développement durable, nous avons défini **cinq thématiques d'investissement** s'alignant le mieux aux incitations structurelles visant la transition écologique et énergétique. Ces thématiques porteuses sont dès lors **soutenues par une forte croissance à long terme**.

Toute valeur sélectionnée dans le portefeuille répond nécessairement a minima à une de ces thématiques durables.

Selon cette approche nous pouvons privilégier les entreprises **leaders de la transition**, ainsi que les accompagner dans la recherche de l'impact positif à travers le **dialogue constructif et proactif**.



Production d'énergie



La thématique d'investissement regroupe :

- ◆ le solaire, l'éolien, la biomasse, le biogaz, le waste-to-energy ...

Elle est structurellement soutenue par les plans de relance :

- ◆ RePowerEU

et la réglementation incitative :

- ◆ Loi Energie Climat et Directive UE sur les énergies renouvelables.

Efficacité énergétique



La thématique d'investissement regroupe :

- ◆ les segments de rénovation (bâtiments, infrastructures...), mobilité durable ...

Elle est structurellement soutenue par les plans de relance :

- ◆ Plan Mobilité, Renovation Wave.

Economie circulaire



La thématique d'investissement regroupe :

- ◆ le recyclage, la conception éco-responsable, la consommation collaborative...

Elle est structurellement soutenue par la réglementation incitative :

- ◆ Plan d'action pour l'économie circulaire et Ecodesign directive.

Ressources durables



La thématique d'investissement regroupe :

- ◆ les segments de la gestion durable des forêts et des cultures, bio-sourcing...

Elle est structurellement soutenue par les plans de relance :

- ◆ Next Generation EU, Plan France relance et #EntrepreneursDu Vivant.

Technologies innovantes



La thématique d'investissement regroupe :

- ◆ les segments de la digitalisation, la fibre, des technologies intelligentes, etc.

Elle est structurellement soutenue par les plans de relance :

- ◆ Digital Europe et Horizon Europe.

Production d'énergie



Part de chiffre d'affaires éligible à la Taxonomie	95,6 %
Intensité des émissions (Scope 1, 2 et 3)	450,5 TCO2 / M€ de CA
Empreinte des émissions (Scope 1, 2 et 3)	57,0 TCO2 / M€ investis
Emissions évitées (Scope 1, 2,3)*	- 1 728,3 TCO2
Énergies renouvelables dans le mix énergétique	23,7 %
Quantité d'énergie RE produite*	4 110,6 MWh

* Pondérées par les capitalisations moyennes des valeurs investies, pour l'actif net investi par thématique ** Au 31/12/2023

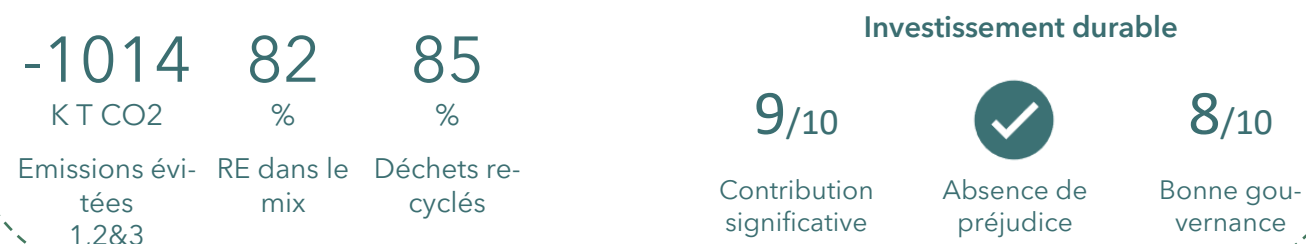
Pourquoi investir dans la production de l'énergie renouvelable?

Les énergies renouvelables (ER) regroupent des énergies produites des sources naturelles qui se renouvellent à un rythme supérieur à celui de leur consommation, notamment celles provenant du soleil, du vent, de la chaleur de la terre, des marées... Ces sources considérées comme inépuisables, se distinguent des sources fossiles, dont la transformation, le transport et l'utilisation sont coûteux en émissions polluantes et dont les réserves diminuent.

La thématique s'inscrit dans un cadre réglementaire incitatif avec le REPowerEU et les divers projets législatifs visant la promotion des ER, tel que l'obligation d'installation de panneaux solaires sur les sites industriels ou résidentiels. Ainsi, l'UE prévoit un budget 2020-2030 d'environ 1000 Mds € axé sur la production de l'énergie renouvelable. Aux Etats-Unis, l'Inflation Reduction Act y prévoit 60 Mds €. Le marché mondial des ER a une croissance annuelle estimée de 6% (928 Mds \$ en 2017, estimé à 1500 Mds \$ en 2025).

ENCAVIS

- ◆ Producteur allemand d'électricité à partir des sources renouvelables avec plus de 2.1 Gw de capacité installée sur le solaire et plus 1.3 Gw sur l'éolien, spécialisé en entretien et exploitation
- ◆ Pure player sur les projets IPP, Encavis assure sa croissance par l'augmentation de ses capacités de production et la haute rentabilité des contrats signés long terme



Efficacité énergétique



Part de chiffre d'affaires éligible à la Taxonomie	86,1 %
Intensité des émissions (Scope 1, 2 et 3)	785,5 TCO2 / M€ de CA
Empreinte des émissions (Scope 1, 2 et 3)	230,2 TCO2 / M€ investis
Emissions évitées (Scope 1, 2,3)*	- 936,0 TCO2
Énergies renouvelables dans le mix énergétique	20,8 %
Scope 3 émissions évitées*	- 930,6 TCO2

* Pondérées par les capitalisations moyennes des valeurs investies, pour l'actif net investi par thématique ** Au 31/12/2023

Pourquoi investir en efficacité énergétique ?

L'efficacité énergétique est l'un des axes prioritaires de la transition énergétique, permettant la réduction des émissions de GES et des polluants, d'exercer une moindre pression sur les ressources tout en stimulant l'économie ainsi que d'avoir une moindre dépendance énergétique. La thématique intéresse principalement les entreprises d'optimisation et de rénovation énergétique des logements, des équipements réduisant l'intensité énergétique et de la mobilité durable.

Plusieurs plans d'aide sont prévus afin de promouvoir le secteur tel que le SuperBonus110% en Italie et le plan de rénovation français prévoyant 7 Mds € d'aides. Au niveau européen, RenovationWave prévoit un budget de ~100 Mds € pour la rénovation des bâtiments publics et infrastructures sociales, et pour la décarbonisation du chauffage et du refroidissement. La thématique est en croissance structurelle avec les objectifs publics et privés de décarbonation

Thermador Groupe

- ◆ Spécialiste de la fourniture et d'installation d'équipements clés pour réseaux humides et secs, le chauffage, la construction, les travaux publics etc.
- ◆ Son activité de rénovation énergétique correspond parfaitement à la thématique et bénéficie davantage du plan de rénovation français #MaPrimRénov .



Economie circulaire



Part de chiffre d'affaires éligible à la Taxonomie	49,3 %
Intensité des émissions (Scope 1, 2 et 3)	1 001,7 TCO2 / M€ de CA
Empreinte des émissions (Scope 1, 2 et 3)	860,1 TCO2 / M€ investis
Emissions évitées (Scope 1, 2,3)*	- 1 701,8 TCO2
Énergies renouvelables dans le mix énergétique	18,5 %
Taux de recyclage	51,0 %

* Pondérées par les capitalisations moyennes des valeurs investies, pour l'actif net investi par thématique ** Au 31/12/2023

Pourquoi investir en économie circulaire ?

La thématique économie circulaire dépasse le simple segment du recyclage. Elle consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage. Elle repose sur des modes de conception, de production et de consommation qui prolongent de la durée de vie des produits, qui transforment leur usage et qui repensent leur fin de vie.

Plusieurs mesures incitatives nationales et européennes visent le secteur, notamment la loi française anti-gaspillage (AGEC), et la révision de la législation relative aux emballages et aux déchets d'emballages de novembre 2022. Ainsi, le plan de relance prévoit 200 M€ par an dédiés à l'économie circulaire. Depuis 2020, la thématique enregistre une croissance significative, avec la transformation des actifs vers les produits 100% recyclés et recyclables, les obligations et les crédits émis pour soutenir les projets ou les émetteurs circulaires.



- ◆ Spécialiste des solutions d'économie circulaire, de décarbonation et d'assainissement d'eau
- ◆ Avec ses investissements en solutions de valorisation énergétique des déchets et de recyclage en particulier des matières chimiques dangereuses telles que le brome, Séché se positionne en tant qu'acteur clé des enjeux de la transition écologique



Ressources durables



Part de chiffre d'affaires éligible à la Taxonomie	13,1 %
Intensité des émissions (Scope 1, 2 et 3)	211,9 TCO2 / M€ de CA
Empreinte des émissions (Scope 1, 2 et 3)	70,2 TCO2 / M€ investis
Emissions évitées (Scope 1, 2,3)*	- 1,7 TCO2
Énergies renouvelables dans le mix énergétique	38,4
Pourcentage des matières premières certifiées	48,5 %

* Pondérées par les capitalisations moyennes des valeurs investies, pour l'actif net investi par thématique ** Au 31/12/2023

Pourquoi investir en ressources durables ?

Avec une mobilisation en retard, la biodiversité et les ressources naturelles font face à un déficit de financement de plus de 4000 Mds \$ qui doit être comblé d'ici 2050, afin d'éviter des érosions critiques voire irrémédiables. Aujourd'hui, nous avons atteint seulement 133Mds\$ d'investis. En dehors de l'investissement dans la biodiversité, la thématique regroupe des entreprises de gestion durable des forêts, de l'agriculture régénérative, de la chimie verte, etc.

La gestion durable des ressources naturelles offre une meilleure résistance aux risques climatiques et des marges de profits plus élevées. La thématique s'inscrit dans un cadre incitatif avec un budget de 8 Mds € dédié au développement rural durable sur le plan européen, et plusieurs programmes nationaux, tels que le Plan France Relance et #EntrepreneursDuVivant visant l'indépendance alimentaire et la transition agroécologique. Ainsi, l'Inflation Reduction Act, aux Etats-Unis, réserve 20 Mds \$ pour des « pratiques agricoles intelligentes face au climat ».



- ◆ Plus grande forêt privée d'Europe avec 2,6M d'hectares absorbant 10% des émissions suédoises liées aux énergies fossiles
- ◆ Abrite 20% de la production d'énergie éolienne suédoise



Technologies innovantes



10

Entreprises**



15%

Poids de la thématique**



Part de chiffre d'affaires éligible à la Taxonomie	91,9 %
Intensité des émissions (Scope 1, 2 et 3)	178,9 TCO2 / M€ de CA
Empreinte des émissions (Scope 1, 2 et 3)	102,0 TCO2 / M€ investis
Emissions évitées (Scope 1, 2,3)*	- 31,1 TCO2
Énergies renouvelables dans le mix énergétique	43,7 %
Actifs encourageant des solutions écologiques	80,9 %

* Pondérées par les capitalisations moyennes des valeurs investies, pour l'actif net investi par thématique ** Au 31/12/2023

Pourquoi investir en technologies innovantes ?

La thématique des technologies innovantes regroupe les entreprises de la transition digitale avec un axe de développement durable, et de développement environnemental. Dans ce sens, sont visées les entreprises de digitalisation, de réseaux, des infrastructures de télécommunication, de fibre optique, etc.

La thématique s'inscrit dans un cadre réglementaire européen particulièrement incitatif visant l'intersection des transitions écologique et digitale, avec plusieurs plans, tels que HorizonEurope prévoyant 95,5 Mds €, dont 70% sont dédiés aux PME. Les autres plans tels que DigitalEurope, les Plan Digitalisation et Green Deal européen mobilisent 372 Mds € pour le développement et innovation technologiques. Le secteur est aussi soutenu par la direction générale du Trésor, avec un engagement depuis 2020 à y consacrer 6 Mds € à travers l'initiative Tibi.



- ◆ Expert mondial des solutions électriques et des matériaux avancés pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et de l'innovation technologique.
- ◆ Exposé à la forte croissance attendue des marchés des véhicules électriques et des semi-conducteurs

-100 K TCO2
Emissions évitées 1,2&3

24 %
RE dans le mix

63 %
Déchets recyclés

Investissement durable

9/10 Contribution significative

✓ Absence de préjudice

10/10 Bonne gouvernance

Vos interlocuteurs



Edwin Faure

Directeur de la Gestion

+33 1 78 91 79 00
+33 6 45 30 41 10

e.faure@phhgestion.co
m



Hugo Priou

Responsable ISR
chez Dôm Finance

+33 1 45 08 77 50
+33 6 74 43 35 75

hugo.priou@dom-
finance.fr



Jana Todorovic

Responsable ESG

+33 1 78 91 79 00
+33 6 60 94 31 34

j.todorovic@phhgestion
.com



Thomas Soussan

Responsable du déve-
loppement commercial

+331 78 91 79 00
+33 7 86 72 90 74

t.soussan@phhgestion.c
om

Avertissement

Ce document d'information non-contractuel est réservé à des investisseurs professionnels au sens de la MIF. Une attention particulière a été portée quant à la nature claire et non-trompeuse des informations fournies dans le présent document. Le fonds présenté dans ce document a été autorisé à la commercialisation en France. Aucune action n'a été entreprise pour permettre la commercialisation de ce fonds dans une quelconque autre juridiction dans laquelle une telle action serait nécessaire.

Les données chiffrées, commentaires et analyses présentés reflètent le sentiment de Dôm Finance et Philippe HOTTINGUER Gestion sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de leur expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour. Du fait des risques d'ordre économique et boursier, il ne peut être donné aucune assurance que le fonds présenté atteindra son objectif. La valeur des parts peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Il appartient à chaque investisseur de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations qui lui ont été fournies, à sa propre analyse des risques, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés en la matière. En conséquence, Dôm Finance et Philippe HOTTINGUER Gestion ne sauraient être tenus pour responsable de l'utilisation qui peut en être faite. Dans la mesure permise par les lois et réglementations applicables aux instruments financiers, Dôm Finance et Philippe HOTTINGUER Gestion décline toute responsabilité, quelle qu'elle soit, en cas de perte directe ou indirecte, résultant de l'utilisation de ce document ou de son contenu.

Le prospectus de l'OPCVM doit être porté à la connaissance du souscripteur potentiel préalablement à tout investissement. Comme toute la documentation réglementaire y afférent, ce document, qui comprend notamment la présentation des risques encourus, est disponible sur le site Internet de Dôm Finance (www.dom-finance.fr) ou de Philippe HOTTINGUER Gestion (www.phhgestion.com), ou sur simple demande auprès d'un de nos services commerciaux. Les informations présentées ne constituent ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement, ni une offre de produits ou de services pouvant être assimilée à un appel public à l'épargne, ou à une activité de démarchage ou de sollicitation à l'achat ou à la vente d'OPCVM ou de tout autre produit de gestion ou d'investissement. Ces informations peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Dôm Finance et Philippe HOTTINGUER Gestion sont des marques déposées. Ce document est la propriété de Dôm Finance et Philippe HOTTINGUER Gestion. Toute utilisation de ce document non-conforme à sa destination, toute diffusion totale ou partielle à des tiers est interdite, sauf accord exprès de Dôm Finance ou Philippe HOTTINGUER Gestion. La responsabilité de Dôm Finance et Philippe HOTTINGUER Gestion, de leurs filiales ou de leurs préposés ne saurait être engagée du fait d'une utilisation, d'une diffusion totale ou partielle de ce document non-conforme à sa destination. Toute reproduction totale ou partielle de ce document, des logos, des marques ou de tout élément figurant sur ce document est interdite sans autorisation préalable de Dôm Finance et Philippe HOTTINGUER Gestion. De même, tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction partielle ou totale est interdit sans leur consentement.